

# Charte « Des plages sans déchet plastique »

## Réunion annuelle

Mardi 24 septembre 2024



### Ordre du jour

#### Mise en œuvre de la charte « Une plage sans déchet plastique »

24 septembre 2024, 14h00-17h30

### 14H – INTRODUCTION ET ACTUALITES DE LA CHARTE

(Sous-direction des milieux marins et littoraux (MTECT/DEB), ANEL)

- Bilan général et présentation du développement de la plateforme collaborative à destination des communes signataires
- Actualités de l'ANEL

### 14H50 – TOUR DES ACTUALITES NATIONALES DE LA LUTTE CONTRE LES DECHETS PLASTIQUES

- Actualités réglementaires de lutte contre la pollution plastique (bureau de la prévention des déchets et de la lutte contre le gaspillage - MTECT/DGPR)
- Mise à disposition de points d'eau dans les établissements recevant du public (MTECT/DGPR et association No Plastic in my Sea)
- Actualités de l'ADEME (ADEME)
- Informations sur le plan national de résorption des décharges littorales (MTECT/DEB)
- Actualités de la mission régionale Zéro Déchet Plastique (ARBE Région Sud)

### 15H50 : FOCUS SUR DES ACTIONS DEJA MISES EN OEUVRE

- 15h50 : Lutter contre les plastiques en mobilisant les commerces : présentation du label « commerçants engagés »
  - Présentation du label par l'Association Ecoscience Provence
  - Présentation de l'expérience de l'Atelier Bleu - CPIE Côte Provençale sur la mise en œuvre du label
  - Témoignage de la commune de La Ciotat
  - Temps d'échange
- 16h30 : Pratiquer et former au nettoyage raisonné des plages
  - Présentation des actions de Rivages de France
  - Témoignage d'une commune – *intervenant à confirmer*
  - Temps d'échange

### 17H : PRESENTATION DU BILAN DES ACTIONS DES COMMUNES ET ECHANGES LIBRES

### 17H20 : CONCLUSION